

2023-069

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2023-12-18-56 CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit décembre à 18 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2023

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absents : Vincent GOUDON ; Gilles SARACCO donne procuration à Jean-Luc FAUCON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLEGRE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n°4 – Budget de la commune 2023

Monsieur le Maire donne la parole à Monique ALLEGRE qui expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster les crédits prévus au budget primitif de la commune.

Elle propose d'effectuer les virements de crédits nécessaires dont le détail figure ci-dessous, pour l'investissement d'un montant de vingt-cinq mille euros équilibré en dépenses et recettes (25 000.00 €) et pour le fonctionnement d'un montant équilibré à zéro (0.00 €).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

• **Décide** d'approuver la décision modificative suivante sur le budget de la Commune, présentée par compte.

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	COMPTE	Libellé	MONTANT	COMPTE	Libellé	MONTANT
I	2115-21-81	Terrains bâtis	25 000.00 €	1321-13-81	Subventions Etat et établissement nationaux	25 000.00 €
	2151-21-39	Réseaux de voirie	-1 000.00 €			
	266-26	Autres formes de participation	1 000.00 €			
		TOTAL	25 000.00 €		TOTAL	25 000.00 €
FONCTIONNEMENT	6218	Autre personnel extérieur	28 094.03 €			
	623	Publicité, publications, relations publiques	-1 885.16 €			
	6411	Personnel titulaire	-1 044.59 €			
	6558	Autres contributions obligatoires	-11 000.00 €			
	648	Autres charges de personnel	-16 049.44 €			
	681-042	Dotations aux amortissements	1 885.16 €			
		TOTAL	-		TOTAL	-

VOTE : 7 + 1 p POUR

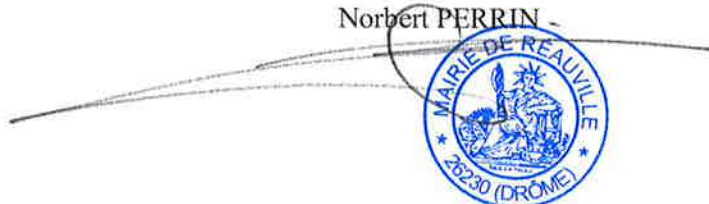
0 CONTRE

0 ABSTENTION

La secrétaire
Monique ALLEGRE



Le Maire
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 21 DEC. 2023
Affiché le 21 DEC. 2023

NP

Délib 2023-12-18-56 – Décision Modificative n°4 - Budget de la commune 2023